

Orientations

Orientation 3.5.2 Préserver la fonctionnalité et le bon état des milieux aquatiques et de la ressource en eau

Contexte

[...]

Les bassins-versants de l'Arc et de l'Isère sont marqués par des activités économiques grandes utilisatrices des ressources en eau (hydroélectricité qui représente 99 % des prélèvements, neige de culture, thermoludisme, agriculture, eau pour l'alimentation humaine), avec des répercussions importantes sur la qualité de la ressource et le fonctionnement des milieux aquatiques. L'augmentation de la population résidente en période d'été* hivernal accroît les tensions sur la ressource en eau potable.

Enjeux

Cette orientation s'inscrit dans l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines

Lignes directrices de l'orientation

[...]

- Prévenir les situations de concurrence sur les usages de l'eau et organiser les conditions d'un partage de la ressource avec une limitation globale du prélèvement d'eau et une généralisation de la recherche d'économie d'eau, en donnant la priorité aux besoins locaux.*

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
3.5.2.f - Inciter à des comportements et des dispositifs limitant la demande en eau	Appui à la sensibilisation des gestionnaires et usagers	Sensibilisation des gestionnaires et usagers	Agence de l'Eau, structures de gestion de rivières

Orientations

Référence ID de l'article : #5110

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 12:00